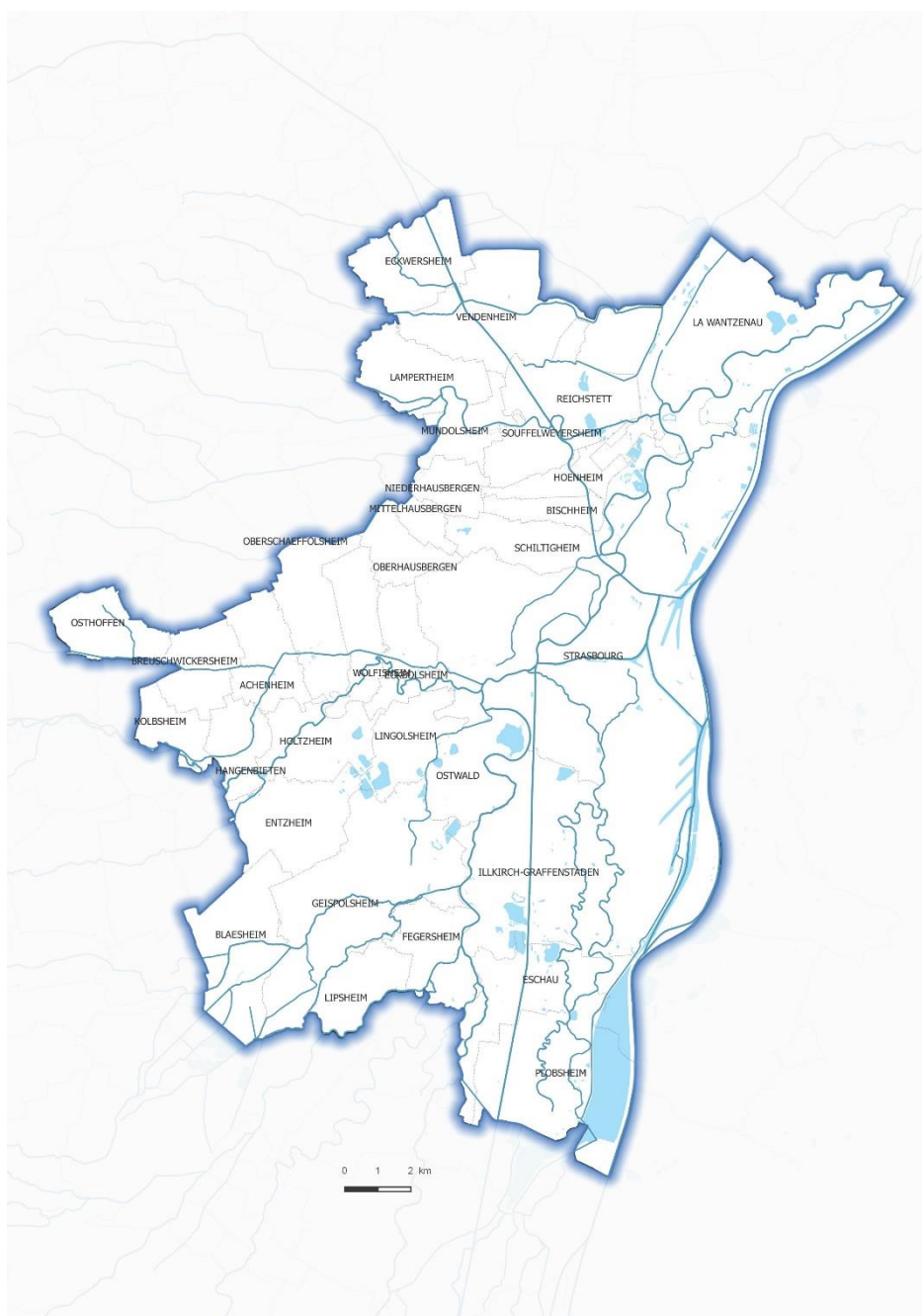


## DOSSIER DE PRESSE

Strasbourg, 12 octobre 2021

### Un partenariat inédit pour s'adapter aux dérèglements climatiques



Contacts presse :

Agence de l'eau Rhin-Meuse : Florence Chaffarod – 03 87 34 47 59 - [florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr](mailto:florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr)

Eurométropole de Strasbourg : Geoffrey Davoine – 03 68 98 87 83 – [geoffrey.davoine@strasbourg.eu](mailto:geoffrey.davoine@strasbourg.eu)

## Introduction

Depuis 2010, la Ville et l'Eurométropole sont engagées aux côtés de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour mener des actions de préservation de l'eau et de son approvisionnement.

Dans le cadre du nouveau contrat de territoire « Eau et climat » signé le mardi 12 octobre pour une durée de trois ans, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg poursuivent les actions en faveur de la préservation de l'eau mais, pour la première fois, y intègrent une approche globale accélérant et concrétisant la transformation écologique sur le territoire en accentuant l'effort d'adaptation au changement climatique.

Ce contrat, doté d'une enveloppe de 32,2 millions d'euros, sera notamment consacré aux projets protégeant et favorisant la biodiversité comme les actions de déminéralisation des espaces, de végétalisation, de gestion intégrée des eaux pluviales, de lutte contre les inondations ou encore de sensibilisation des acteur-rices du territoire notamment dans le cadre de l'Alliance pour le climat.

Par ce contrat, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'engagent à mettre en œuvre **36 actions pour 285 millions d'euros**. Ces actions concourent à l'accélération de la mise en œuvre de Plan Climat 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que de celui de la Ville de Strasbourg.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Faire de l'Eurométropole de Strasbourg un territoire résilient face au dérèglement climatique**

Mardi 12 octobre, à l'école Catherine dans le quartier Hautepierre à Strasbourg (67), **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg et présidente déléguée de l'Eurométropole, **Danielle Dambach**, présidente déléguée de l'Eurométropole, et **Marc Hoeltzel**, directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont signé le contrat de territoire « Eau et Climat » pour les années 2021-2023.

Cette signature a eu lieu en présence de **Mathieu Duhamel**, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, **Daniel Reiniger**, vice-président du Comité de bassin et membre du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, **Marc Hoffsess**, adjoint à la maire de Strasbourg en charge de la transformation écologique du territoire, **Salah Koussa**, élu référent du quartier de Hautepierre, **Thierry Schaal**, vice-président de l'Eurométropole en charge de l'eau et de l'assainissement, des partenaires du contrat, et de plusieurs **professeur-es** de l'école Catherine et **parents d'élèves**.

Cet accord partenarial réaffirme les enjeux en matière d'eau et de biodiversité afin d'atténuer les effets du dérèglement climatique.

L'ambition du partenariat s'articule autour de plusieurs axes : la sensibilisation des acteur-rices autour de la transformation écologique du territoire pour préserver la ressource en eau, une agriculture écoresponsable au sein des aires d'alimentation en eau potable, l'aménagement urbain durable et résilient adapté au changement climatique, favorable à la biodiversité et vecteur de lien social, la sécurisation en qualité et quantité de l'alimentation en eau potable ou encore la réduction de la pollution des milieux aquatiques.

Ces actions seront mises en place et suivies grâce à des missions d'animations pour faire comprendre les enjeux, faire agir et être au rendez-vous des différents chantiers et actions identifiés.

De 2021 à 2023, les actions retenues s'élèvent à un montant de travaux de 285,6 millions d'euros, avec une aide prévisionnelle de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 32,2 millions d'euros.

## 1. Le territoire

**L'Eurométropole de Strasbourg regroupe 33 communes et une population de près de 506 000 habitants.**

Engagées dans la Convention des Maires pour le climat initiée par la Commission européenne ou encore finaliste du label Capitale verte européenne 2021, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg souhaitent prendre leur part dans le défi climatique mondial comme les deux exécutifs ont pu le réaffirmer lors de la déclaration d'état d'urgence climatique, adoptée respectivement en juillet et octobre 2020, reconnaissant alors les vulnérabilités du territoire, déjà perceptibles comme les chaleurs extrêmes, les fortes intempéries, la pollution de l'air, tout comme le besoin d'agir en conséquence. À cette occasion, la volonté d'accélérer la mise en œuvre du Plan Climat 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg, voté en 2018, a également été réaffirmée.

**L'Eurométropole de Strasbourg compte de nombreuses richesses patrimoniales naturelles, atouts précieux pour faire face aux dérèglements climatiques.**

Tout d'abord, le fossé du Rhin supérieur abrite l'une des plus grandes nappes phréatiques, réserves d'eau potable, d'Europe, la nappe d'Alsace. Identifiée parmi les huit défis territoriaux du bassin Rhin-Meuse, la préservation de la qualité de la nappe d'Alsace, impactée par diverses pollutions, est un enjeu majeur pour le territoire afin d'assurer une alimentation durable en eau potable.

Le territoire de l'Eurométropole est également parcouru par plusieurs rivières : le Rhin, l'Ill, la Bruche, la Souffel, le Landgraben, l'Ehn et l'Andlau. Cette trame bleue constitue tant un levier de l'adaptation au changement climatique et de lutte contre les inondations, tant une préoccupation en termes de biodiversité et d'état écologique.

Aussi, le territoire compte des espaces naturels et zones humides reconnus, parmi lesquelles les réserves naturelles nationales de la Roberstau/Wantzenau, de l'île du Rohrschollen et de Neuhof-Illkirch. La protection et la préservation de ces espaces de nature, qui compte parmi les plus diversifiées et les plus richement structurées des milieux naturels européens, concourt à la préservation de la trame verte métropolitaine, elle-même connectée aux corridors écologiques européens.

Ces diagnostics orientent déjà l'action de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Ville et la dynamique va se poursuivre et s'amplifier à travers le contrat de territoire « Eau et Climat ».

C'est en sens que la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont construit un plan d'actions riche et ambitieux en faveur d'une transformation écologique, sociale et démocratique avec l'objectif d'augmenter la résilience des 33 communes aux dérèglements climatiques. Ce contrat est à la croisée de plusieurs politiques publiques recoupant tant des enjeux de santé publique, de bien-être et d'équité territoriale.

## 2. Projets contractualisés

Le contrat de territoire « Eau et Climat » est innovant par rapport au précédent partenariat sur plusieurs points :

- Une formalisation d'objectifs techniques et d'engagements financiers
- Une prise en compte importante du grand cycle de l'eau, qui représente désormais **la moitié de l'engagement financier de l'AERM**
- Une prise en compte plus importante des compétences de la Ville de Strasbourg, qui représente 20% de l'engagement financier de l'AERM
- La prise en compte du territoire, via l'intégration des projets des communes dans deux thématiques :
  - la trame verte et bleue en zone urbaine
  - la gestion intégrée des eaux pluviales (création d'îlots de fraîcheur, limitation de l'artificialisation, infiltration des eaux pluviales et déminéralisation des surfaces)

Les différents axes du contrat 2021-2023:

**Axe 1 : Accompagner les acteurs locaux et leurs initiatives dans la transformation écologique pour protéger la ressource en eau et favoriser la déminéralisation avec l'appui d'outils de communication et pédagogiques adaptés**

*Parmi les actions prévues*

- Campagne de sensibilisation et d'information des habitant-es et autres actrices autour des enjeux liés à l'eau, à la biodiversité dans un contexte de climat changeant
- Diagnostics auprès de 200 entreprises pour prévenir les pollutions accidentelles sur le champ captant du Polygone
- Création d'un fonds d'appui aux projets de solidarité internationale portant sur l'eau et l'assainissement

**Axe 2 : Développer une agriculture écoresponsable au sein des aires d'alimentation des captages d'eau potable**

*Parmi les actions prévues*

- Réalisation à l'échelle de l'aire d'alimentation du captage de Plobsheim d'un plan d'actions assorti d'un contrat de solutions pour préserver la qualité de l'eau
- Réalisation d'études pour identifier les filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau et économiquement viables (luzerne, chanvre, betteraves...)
- Étude et mise en place des paiements pour services environnementaux et des obligations réelles environnementales, outil de gestion foncière

### **Axe 3 : Faire de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole un territoire exemplaire de l'aménagement durable résilient adapté aux changements climatiques et favorable à la biodiversité et la préservation de la ressource**

*Parmi les actions prévues – le point est détaillé en annexe*

- Dynamisation de la trame verte et bleue au sein des zones urbaines
- Désimperméabilisation de 47 cours d'école
- Désimperméabilisation de 320 000 m<sup>2</sup> (équipements publics)
- Mise en œuvre du principe de zéro artificialisation
- Restauration du fonctionnement hydromorphologique et continuité écologique sur 18 cours d'eau
- Adhésion au Plan Rhin vivant et réalisation de travaux de restauration dans les réserves nationales

**Une enveloppe de 1 049 000 € sera également à disposition des projets communaux de déminéralisation.**

### **Axe 4 : Garantir un accès aux espaces de nature et d'eau comme vecteur social entre les habitants de tous les quartiers et de toutes les communes**

*Parmi les actions prévues*

- Mise en place d'espaces mutualisés de vie et de partage en réintroduisant la gestion de l'eau au sein des projets de réaménagement urbain
- Projet ESPEX visant à transformer, concevoir et exploiter les espaces extérieurs des cités créées dans les années 50, en espaces durables

### **Axe 5 : Éliminer le gaspillage de l'eau**

*Parmi les actions prévues*

- A l'appui du projet Circeaux (réutilisation des eaux traitées de station d'épuration), identifier les potentialités de projets d'économie circulaire de l'eau

### **Axe 6 : Sécuriser l'alimentation en eau potable en diversifiant les points de prélèvement et assurer une desserte en eau**

*Parmi les actions prévues*

- Création d'un nouveau captage cour d'Angleterre
- Mise en place d'un plan de gestion et de sécurité sanitaire des eaux
- Équipement des réseaux de distribution d'eau, d'appareils de mesures en continu

### **Axe 7 : Réduire les impacts du territoire sur les milieux aquatiques**

*Parmi les actions prévues*

- Mise en œuvre d'actions territoriales pour réduire à la source les micropolluants
- Actions de réduction des rejets de microplastiques
- Accompagnement et expérimentations de traitement des micropolluants

### 3. La gouvernance du contrat et engagements réciproques

Un comité de pilotage, réunissant les parties prenantes, se réunit a minima une fois par an pour prendre connaissance du rapport d'activité établi par l'Eurométropole de Strasbourg. D'autres acteur-rices pourront être associé-es pour le bon développement de ce programme.

De son côté, l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'engage à instruire les demandes d'aides déclinant de manière opérationnelle les actions identifiées au titre du contrat territorial « Eau et Climat », et répondant aux priorités d'intervention de l'établissement.

Les montants prévisionnels se répartissent de la manière suivante :

Axe	Montant prévisionnel total des actions retenues dans le cadre du contrat territorial « Eau et Climat »	Aide prévisionnelle Agence de l'eau Rhin-Meuse
Accompagner les acteurs locaux et leurs initiatives dans la transformation écologique pour protéger la ressource en eau et favoriser la déminéralisation avec l'appui d'outils de communication et pédagogiques adaptés	2 004 500	1 187 000
Développer l'agriculture écoresponsable au sein des aires d'alimentation des captages d'eau potable	1 710 000	1 368 000
Faire de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole un territoire exemplaire de l'aménagement durable résilient adapté aux changements climatiques et favorable à la biodiversité et la préservation de la ressource	194 285 970	24 171 890
Garantir un accès aux espaces de nature et d'eau comme vecteur social entre les habitants de tous les quartiers et de toutes les communes	80 050 000	2 171 560
Éliminer le gaspillage de l'eau – préserver l'eau comme bien commun de l'humanité	100 000	70 000
Eau et Santé - Sécuriser l'alimentation en eau potable en diversifiant les points de prélèvement pour assurer une desserte en eau	4 990 000	1 475 000
Réduire les impacts du territoire sur les milieux aquatiques	1 060 000	741 500
Porter des missions d'animation	1 451 184	987 000
<b>TOTAL</b>	<b>285 651 654</b>	<b>32 171 950</b>

## 4. L'agence de l'eau Rhin-Meuse

Parce que l'eau est un patrimoine commun de la nation, une ressource vitale à protéger et un droit pour tou-tes en France, prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien est une nécessité.

Au cœur de ce travail d'intérêt général, l'agence de l'eau Rhin-Meuse est chargée par l'État de surveiller la santé des rivières, des eaux souterraines, des milieux aquatiques et de favoriser les projets répondant à ses priorités : préserver les ressources en eau et les milieux naturels sur son périmètre d'intervention, le bassin Rhin-Meuse (8 départements concernés en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, l'agence de l'eau Rhin-Meuse réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements aux côtés de toutes celles et ceux qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Pour orienter ses financements, l'agence de l'eau Rhin-Meuse se fonde sur la qualité de la ressource en eau et des milieux naturels. Son champ d'intervention est fixé par la loi. Ses moyens d'intervention sont prévus dans un programme pluriannuel d'intervention. Son 11<sup>ème</sup> programme a été lancé le 1er janvier 2019 pour 6 ans. Doté de près d'un milliard d'euros, ce programme affiche cinq grands objectifs :

- l'adaptation aux effets du changement climatique,
- la préservation de la biodiversité,
- le bon état écologique des milieux aquatiques,
- une eau potable de qualité et saine,
- la rénovation des systèmes d'eau et d'assainissement et le développement d'une solidarité territoriale



## 5. Contrat de territoire « Eau et Climat », mode d'emploi

Le contrat de territoire « Eau et Climat » permet à l'agence de l'eau Rhin-Meuse de mobiliser ses partenaires sur les territoires à enjeux.

### **Ambitieux**

Le [contrat de territoire « Eau et Climat »](#) repose sur une vision transversale de l'eau. Pour cela, il intègre plusieurs thématiques et peut impliquer plusieurs acteurs en priorité des établissements public de coopération intercommunale (EPCI). Il met un point d'honneur à la complémentarité des objectifs et des actions des acteur-rices d'un territoire pour atteindre un même objectif : améliorer la qualité et la résilience de nos cadres de vie.

### **Fédérateur**

Le contrat de territoire « Eau et Climat » couvre toutes les thématiques dont le ou la bénéficiaire a la compétence. Il peut être mono- ou pluri-signataires permettant d'intégrer des acteur-rices clé-es du territoire ou des co-financeurs.

### **Co-construit**

Le contrat de territoire « Eau et Climat » est nécessairement co-construit, croisant la volonté du territoire et les priorités de l'agence de l'eau, prenant en compte a minima la gestion patrimoniale et l'adaptation au changement climatique.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » facilite une réflexion stratégique et opérationnelle sur le changement climatique pour réduire la vulnérabilité des territoires et de ceux qui y vivent.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » présente l'avantage d'offrir une visibilité sur plusieurs années, sur les financements dont les collectivités pourront bénéficier pour leurs politiques publiques en lien avec l'eau. Il s'agit d'un outil sécurisant qui apporte de la sérénité dans la prévision budgétaire.

**L'agence de l'eau Rhin-Meuse ambitionne de signer une dizaine de contrats de territoire chaque année. En 2024, 80% des aides accordées de l'établissement devraient concerner des engagements pris dans le cadre de ces contrats de territoire.**

## Annexe

AXE 3 - « Faire de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole un territoire exemplaire de l'aménagement durable résilient adapté aux changements climatiques et favorable à la biodiversité et la préservation de la ressource »

**A) Objectif : Favoriser la création d'îlots de fraîcheur, limiter l'artificialisation, favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la déminéralisation des surfaces comme outil d'atténuation des changements climatiques**

Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans les équipements publics de l'Eurométropole de Strasbourg : déraccordement des eaux pluviales des équipements publics par mise en œuvre d'une gestion des eaux pluviales intégrée aux aménagements (voiries, bâtis, espaces verts)

- 2021 : restructuration du Centre Administratif, surface 1 300 m<sup>2</sup>
- 2023 : projets de travaux pouvant générer une surface déraccordée de 12 000 m<sup>2</sup>

Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans les travaux de voiries et d'espaces publics : déminéralisation et végétalisation dans le cadre des opérations de voiries et espaces publics

- 2021 : 21 projets d'aménagement pour une surface totale déraccordée du système d'assainissement de 23 000 m<sup>2</sup>
- 2022 : Enveloppe de projets avec surface déraccordée de 37 000 m<sup>2</sup>
- 2023 : Enveloppe de projets avec surface déraccordée de 47 000 m<sup>2</sup>

Programme de déminéralisation des cours d'écoles de la Ville :

- 2021 : sept projets identifiés pour 2021, surface totale 31 400 m<sup>2</sup>
  - o cinq écoles : Catherine, Albert le Grand, Musau, Schoepflin et Académie
  - o deux établissements de petite enfance
- 2022 et 2023 : 20 projets par an correspondant à une surface totale annuelle de 90 000 m<sup>2</sup>

Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans les équipements publics de la Ville

- 2021 : groupes scolaires Meinau, Mentelin, Doré, Gymnase Albert Legrand, Bains municipaux. Surface totale de 23 000 m<sup>2</sup>
- 2022 : groupe scolaire Wurtz, surface totale de 8 300 m<sup>2</sup>
- 2023 : projets de travaux pouvant générer une surface déraccordée de 48 000 m<sup>2</sup>

## **B) OBJECTIF : Restaurer le bon état ou le potentiel écologique des milieux aquatiques et préserver la biodiversité**

Études préalables aux travaux sur les cours d'eau et les milieux aquatiques :

- 2021 : Bassin de l'Ehn - Andlau - Scheer, Bassin du Rhin Tortu et ses affluents, Bassin de la Souffel et ses affluents
- 2022 : Bassin du Landgraben et ses affluents, Bassin de L'Ostwaldergraben et ses affluents, Bassin du Fossé des remparts et Mulbach de Koenigshoffen
- 2021, 2022, 2023 : Suivi biologique et physicochimique des cours d'eau en accompagnement des diagnostics et suivis post travaux

Travaux de restauration des cours d'eau, milieux aquatiques et opérations de prévention des inondations

• Renaturation (8,7 km renaturés / restaurés) :

- 2021 : restauration du Gruft à Lipsheim (1100 ml), de l'ancien bras du Schwarzwasser à Eschau (1100 ml), de l'Ostwaldergraben à Geispolsheim-Gare (450 ml)
- 2022 : restauration et reconnexion de l'ancien lit de l'Ehn à Blaesheim (220 ml), reconnexion de l'ancien lit du Neugraben à Geispolsheim (800 ml), renaturation et déminéralisation des berges du Fossé des remparts à Strasbourg (385 ml)
- 2023 : restauration et reconnexion de l'ancien lit de l'Ehn en forêt de Geispolsheim (850 ml)

• Zones d'expansion des crues

- 2021 : création d'une zone d'expansion des crues à Vendenheim ;
- 2022 : création d'une zone d'expansion des crues en amont de Mundolsheim à Lampertheim
- 2023 : création d'une zone d'expansion des crues en Amont de la confluence du Leisbach et du Kolbsenbach à Lampertheim

• Continuité écologique restaurée

- 2021 : Études : Moulin de Fegersheim / Travaux : Ouvrages sur le Muhlbach de Koenigshoffen
- 2022 : Études : Moulin du Muhlgiessen / Travaux : Moulin de Fegersheim
- 2023 : Études : Moulin de la Ganzau / Travaux : Moulin du Muhlgiessen

Plan Rhin Vivant - Réserves nationales : études préalables aux travaux de restauration des fonctionnalités des milieux alluviaux Rhénans

• Études pour restaurer l'ensemble des reliques de milieux alluviaux sur le territoire pour permettre d'engager un programme de travaux ambitieux à compter de 2025 :

- Études de faisabilité pour la restauration de la fonctionnalité alluviale des forêts de la Robertsau/La Wantzenau et de Neuhoef-Illkirch
- Montage de projets "LIFE" (ou autre instrument) suite au choix de scénarios d'aménagement pour les sites Robertsau/ La Wantzenau et Neuhoef / Illkirch
- Recrutement d'un Maître d'Œuvre, études d'avant-projet et réalisation des dossiers réglementaires pour le site Robertsau / La Wantzenau

- Évaluer l'efficacité écologiques des actions de restauration :

- Définition des indicateurs et métriques, des protocoles de suivis et évaluation des moyens nécessaires
- Suivi des paramètres physiques : hydrologie des sites, évolutions latérales et verticales du réseau hydrographique, phénomènes d'érosion/dépôt, zones inondées, niveaux piézométriques, transport sédimentaire
- Suivi des paramètres biologiques : végétation aquatique/rivulaire, espèces en voie de recolonisation, cortèges faunistiques alluviaux, espèces forestières
- Suivi des espèces patrimoniales : population de Triton crêté et de ses habitats, de Vertigo moulinsianna/angustior, de Loche de rivière
- Synthèse des impacts et efficacité des actions de restauration, élaboration de recommandations.

Plan Rhin Vivant - Réserves nationales : travaux de restauration des fonctionnalités des milieux alluviaux Rhénans

- Renforcer la fonctionnalité alluviale de l'île du Rohrschollen :

- Mise en œuvre des épisodes de crues écologiques
- Maintenance des ouvrages hydrauliques
- Réfection, amélioration et optimisation des ouvrages

- Restaurer et gérer la biodiversité de la mosaïque des habitats rhénans

- Mise en œuvre l'écopaturage sur l'île du Rohrschollen et Renseigner le retour d'expérience pour le développement de ce mode de gestion
- Mise en place une gestion conservatoire des milieux ouverts et milieux aquatiques connectés
- Définition et mise en œuvre du programme de gestion des milieux aquatiques d'eau lenticues (mares, bras morts...)
- Restauration de la zone humide du Schulzenfeld au Neuhof.

Schéma directeur d'assainissement : études de mise à niveau du Schéma directeur par bassin versant

- 2021 - études des bassins versants : Schiltigheim, Bischeim, Illkirch, communes de l'ancienne Communauté de Communes des Châteaux, Strasbourg Sud
- 2022 - études des bassins versants : Holtzheim, Strasbourg Centre
- 2023 - études des bassins versants : Quartiers Nords

Mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement révisé : travaux sur collecteurs pour compléter les travaux de réduction des impacts par temps de pluie :

- 2021 : travaux optimisation collecteurs à Mundolsheim et Fegersheim
- 2022 : travaux optimisation collecteurs à Eckbolsheim

Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial : construction de bassins de pollution et traitement des rejets (11 bassins, 25 950 m<sup>3</sup> de stockage, ouvrages de traitement des rejets) / actions inscrites au PAOT 67 :

- 2021 / décanteurs : Fegersheim, Geispolsheim gare, Eschau
- 2021 / bassins de pollution : Geispolsheim gare (2000 m<sup>3</sup>), Wolfisheim (2300 m<sup>3</sup>), Lipsheim (850 m<sup>3</sup>), Ostwald (2300 m<sup>3</sup>)
- 2022 / bassins de pollution : Geispolsheim village (1500 m<sup>3</sup>), Oberschaeffolsheim (1200 m<sup>3</sup>), Lingolsheim (1 800 m<sup>3</sup>)
- 2023 / bassins de pollution : Souffelweyersheim (4000 m<sup>3</sup>), Mundolsheim (5 500 m<sup>3</sup>), Lampertheim (1500 m<sup>3</sup>), Reichstett (3000 m<sup>3</sup>).